



Eckartswiller

## Echos de la commune

2016



## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,



L'année 2015 se termine aussi tristement qu'elle a commencée au plan national. En effet, des tueries ont été commises en France en janvier et en novembre par des fanatiques au nom de l'Etat Islamique. Des actes barbares auxquels nul ne peut comprendre les motivations, sinon que de semer le chaos.

Le Gouvernement a placé notre pays en « Etat d'urgence », certaines de nos libertés ont été restreintes pour lutter contre ces terroristes, afin de les mettre hors d'état de nuire. Nous devons donc rendre un hommage à ces victimes innocentes en cette fin d'année qui se voulait festive.

En ce qui concerne plus particulièrement notre commune, nous avons aussi une pensée pour nos défunts et plus particulièrement pour Marcel Huy décédé le 29 août à l'âge de 75 ans. Entré au Conseil Municipal en 1995, il a été élu Adjoint au Maire en 2001 et ce jusqu'en 2008. En retraité actif, il a participé activement aux différents chantiers communaux lors de ce mandat. J'adresse ma profonde sympathie à Monique Huy et à ses enfants.

Au niveau des travaux communaux, nous avons mis beaucoup d'énergie dans la restructuration de la salle polyvalente. En effet, l'extension et la modernisation de la cuisine, le rajout d'un local de stockage et la mise aux normes d'accessibilité des WC, ont demandé l'élaboration d'un dossier d'études techniques et donné lieu à quelques délibérations. Des demandes de subventions ont eu des échos favorables pour cette opération avec cependant le bémol d'une coupe de 20% sur la subvention départementale !

Cette opération planifiée durant la période creuse d'utilisation de la salle ainsi que des Elections Régionales sur les 2 premières semaines de décembre nous ont empêchés d'organiser la fête des seniors ; nous repousserons ce moment attendu au 1er semestre 2016.

Il faut bien dire que 2015 est la première année des baisses de dotations pour les collectivités, ces baisses se poursuivront les prochaines années. Cela nous contraint encore plus à faire des économies à tous les niveaux, entre autre par exemple la coupure de l'éclairage publique une partie de la nuit.

2016 verra aussi se tourner une page ; en effet, notre secrétaire Michèle Wyrebski fait valoir ses droits de mise à la retraite, ceci à partir du 1er avril 2016. Elle aura oeuvré avec 3 maires durant les 25 années passées à Eckartswiller. Une partie de la mémoire s'en va tout en laissant des traces écrites d'une grande qualité. D'ores et déjà, Valérie de Almeida travaille en binôme avec Michèle pour prendre le relais et se plonger dans les dossiers en cours.

Les Elections Régionales, de la Grande Région ont donné quelques sueurs froides à nos Conseillers pour voir la victoire de la liste de Philippe Richert. Espérons que nos hommes politiques auront compris le message issu des urnes et répondront autant que possible à l'attente des électrices et électeurs.

En vous laissant découvrir ce bulletin annuel, je vous souhaite dès à présent d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2016 pour de nouvelles informations.

Bien Cordialement

Votre Maire

Jean-Jacques Jundt

## Sommaire :

<i>Les marches silencieuses de janvier et novembre</i>	<i>P 4</i>
<i>Travaux et réalisations</i>	<i>P 5</i>
<i>Enquête éclairage publique</i>	<i>P 6</i>
<i>site internet</i>	<i>P 7</i>
<i>Recensement</i>	<i>P 8</i>
<i>Déchets verts</i>	<i>P 9</i>
<i>Nettoyage de printemps</i>	<i>P 10</i>
<i>travaux divers</i>	<i>P 12</i>
<i>Forestiers d'Alsace</i>	<i>P 15</i>
<i>Elections Régionales</i>	<i>P 16</i>
<i>Démarches administratives</i>	<i>P 17</i>
<i>Fiscalité et budget</i>	<i>P 18</i>
<i>Etat Civil</i>	<i>P 19</i>
<i>Grands anniversaires</i>	<i>P 21</i>
<i>Renseignements utiles</i>	<i>P 22</i>
<i>Services Publics</i>	<i>P 23</i>
<i>Conseil de Fabrique</i>	<i>P 24</i>
<i>Association parents d'élèves APEEJE</i>	<i>P 27</i>
<i>Associations</i>	<i>P 29</i>
<i>Chantier LGV</i>	<i>P 30</i>
<i>Stationnement</i>	<i>P 31</i>
<i>Syndicats Intercommunaux - COMCOM</i>	<i>P 37</i>
<i>Information MAPA Maison pour personnes Agées</i>	<i>P 42</i>

### Rédaction :

Josette Pfeiffer  
Michèle Wyrebski  
Sarah Demaria  
J-Paul Pfeiffer  
J-Luc Rothan  
J-Jacques Jundt

Merci à tous ceux qui nous  
ont permis de réaliser cette  
édition

Les évènements tragiques de l'année 2015 ont marqué la France.

### Marche silencieuse le 10 janvier 2015.

Suite aux attentats de « Charlie Hebdo », les élus ont organisé une marche silencieuse rassemblant une grande partie de la population. Partis de la place Saint Nicolas, les manifestants se sont rendus dans un silence impressionnant vers la place du Général De Gaulle. De nombreux crayons ou stylos ont été déposés à l'agence des DNA pour soutenir la liberté de presse.



### Marche silencieuse en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre

Le 19 novembre 2015, environ 1500 personnes, toutes générations confondues, se sont mobilisées pour rendre hommage aux victimes des attentats de Paris. Partis de la place de la gare, les manifestants se sont rendus vers la place du Général De Gaulle pour observer une minute de silence et entonner une vibrante Marseillaise. Devant le château de Rohan illuminé aux couleurs de notre drapeau, Le Maire de Saverne Stéphane Leyenberger et les représentants des différentes religions ont pris la parole, pour dénoncer ces actes barbares, évoquant « ces jeunes qui aiment la vie » d'un côté, et de l'autre « les jeunes qui ont la haine ». Il y avait lieu de témoigner notre compassion pour les familles des victimes et défendre les valeurs chères à la France.



## LES TRAVAUX : REALISATIONS ET PROJETS

### Projet en cours et impact sur la fête des aînés de 2015



Le Conseil municipal a décidé de mettre aux normes la salle polyvalente de notre village et de profiter de ce grand chantier pour d'une part apporter des améliorations dans son fonctionnement, et d'autre part, la rendre plus attractive pour les futures locations.

Rappel historique : sous la mandature de notre maire, M. Marcel RUHARD, le Conseil

avait décidé, dans les années 1981, de transformer l'ancienne batteuse en une salle Polyvalente. Elle a rendu de grands services mais, à ce jour, force est de constater qu'elle n'est plus aux normes.

Les travaux vont débuter prochainement et dureront approximativement 6 mois.



### Quels sont les travaux entrepris ?

- La transformation complète des WC avec l'adjonction d'un WC pour handicapés aura pour conséquence positive leurs modernisation et fonctionnalité : nouveaux WC et lavabos, sèche-mains électriques, carrelages...
- L'extension des locaux par la construction d'une annexe vers l'aire de jeu qui permet d'agrandir, de moderniser la cuisine et de la mettre aux normes. En effet, il est obligatoire à l'heure actuelle de séparer la zone « propre » de la zone « sale ». Ainsi, la nouvelle cuisine de 48,97 m<sup>2</sup> entièrement dotée de matériels et équipements neufs aura deux accès, l'un direct vers la salle pour le service, le second vers l'ancienne cuisine qui, elle, sera réservée au lavage de la vaisselle et au rangement.
- Dans le prolongement de la nouvelle cuisine, un local de rangement de 34,32 m<sup>2</sup> permettra de stocker tables et chaises, ce qui libérera la salle, l'agrandira et la rendra plus attrayante.

La salle principale en elle-même ne sera ni touchée, ni modifiée excepté le percement des deux portes d'accès à la nouvelle cuisine et au local de stockage. La cuisine a pour l'instant été vidée par des conseillers municipaux.

Ce projet est chiffré à 271 205 € HT soit 325 446 € TTC, études et prestations comprises. Dans le contexte budgétaire morose actuel, nous avons pu malgré tout obtenir des subventions pour réaliser ce projet. Citons l'aide des élus nationaux, du Département qui a réduit les subventions de 20 % par rapport à ce qui était prévu et de la ComCom.



Dans ce contexte, la fête traditionnelle des aînés et du personnel communal a dû être annulée et reportée à l'année prochaine. Nous le regrettons vivement, mais ce n'est que partie remise !

## Retour Enquête éclairage public.

Le fort taux de participation à l'enquête démontre que les habitants d'Eckartswiller se sentent concernés par le sujet.

Qu'une large majorité se soit dégagée en faveur de l'extinction public une partie de la nuit est bonne chose pour l'environnement et les économies d'énergie.

Il est vrai que les efforts du village d'Eckartswiller seul ne préserveront pas notre planète. Néanmoins, il faut savoir qu'en France sur 36 000 communes, 12 000 sont dans la même démarche que nous et là, l'impact d'une telle mesure devient significatif.

	Nombre	% par rapport au total des retours
Nombre de retours enquêtes déposés en Mairie	104	
<b>Pour</b> l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit	<b>81</b>	<b>78%</b>
<b>Contre</b> l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit	<b>20</b>	<b>19%</b>
<b>Ni pour ni contre</b> l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit	3	3%
Plage Horaire de l'extinction 23h00 - 6h00 *	48	46%
Plage Horaire de l'extinction 0h00 - 5h00 *	37	36%

\* Sur certains retours plusieurs plages horaires ont été cochées, toutes les plages horaires cochées ont été prises en compte.

Compte tenu du retour de l'enquête et en tenant compte des 19% de retours opposés à l'extinction, le conseil municipal a décidé d'appliquer les plages horaires suivantes dans la phase de test :

- Toutes les nuits, sauf la nuit de samedi au dimanche, l'éclairage sera coupé de 0h 00 à 5h 00.
- Les nuits de samedi à dimanche, l'éclairage ne sera pas coupé.
- L'éclairage public ne sera pas coupé à quelques dates spécifiques :
  - Nuit du Nouvel an.
  - Nuit du 24 au 25 décembre.

**L'expérimentation débutera en janvier pour une durée de 6 mois.**

### Les commentaires liés à l'enquête éclairage public.

Nous avons reçu un large éventail de commentaires avec les retours de l'enquête, allant d'une extrême à l'autre, en voici quelques extraits :

- *Il faut complètement supprimer l'éclairage public !*
- *Je suis farouchement opposé à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit !*
- *Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour se lancer dans la démarche !*
- *Bonne initiative de la commune !*
- *Ça va favoriser les cambriolages ! (ce qui est faux, ils ont généralement lieu l'après midi et en soirée).*
- *Depuis l'installation du lampadaire, les chauves-souris ont disparu !*
- *La pollution lumineuse favorise la propagation de la PYRALE de BUIS. C'est un papillon, classé dans les espèces envahissantes dont la chenille détruit les buis en consommant toutes les feuilles.*
- *Il n'y a plus de vers luisants : La pollution lumineuse supprime l'effet fluorescent des femelles du ver luisant ( Lampyrus noctiluca ) qui n'est plus repérée par le mâle pour se reproduire ; sans fécondation plus de vers luisant.*

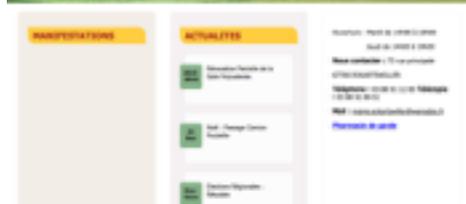
## Le site Internet

Le site Internet de notre commune : « <http://www.eckartswiller.fr> » est maintenant opérationnel. Il est en fonction depuis plus de 18 mois et est hébergé par un serveur de la Comcom.



Le site Internet est un outil qui est à votre service : manifestations, comptes-rendus des séances du conseil municipal : tout est publié !

Quelques exemples :



*Mon terrain est 'il constructible ?* voir dans / vie communale / urbanisme

*Refaire une carte d'identité* : avant de vous déplacer, consulter la liste des documents à fournir voir dans / vie pratique / carte d'identité

*Mon voisin fait du bruit* : quelle réglementation est applicable ? voir dans / vie municipale règle de voisinage.

*Je souhaite louer la salle polyvalente* : voir dans / vie

pratique / salle Polyvalente d'Eckartswiller

En règle générale avant de vous déplacer à la mairie pour vos démarches, ayez le réflexe :

« **Je consulte le site de la commune** »

Du 01/07/2014 au 16/11/2015, il y a eu 6 510 sessions de consultation sur notre site, soit une moyenne de 12 à 13 sessions par jour et un total de 15 555 pages consultées.

Données démographiques des consultants :

**Par Pays** : La France arrive en tête avec 24,69% de consultations, talonnée par la Russie 24,53% et les Etats-Unis 19,62%. L'Allemagne 1,80% est 6<sup>ème</sup>.

**Par villes** : Strasbourg 10,41%, Saverne 3,61%, Moscou 3,06%, Paris 2,70%, New-York 1,23%, Saint Petersburg 1,04%, ....

## Vie de tous les jours...



**C'est la fin...** Malgré nos efforts auprès du boulanger «Arbrapain» qui fournit et met à disposition le pain, le distributeur sera retiré début janvier.

En effet, le seuil de rentabilité n'est pas atteint. Location de l'appareil, vente faible de baguettes, personnel qui doit se déplacer, dysfonctionnement de l'appareil, ont eu raison de ce service mis à la disposition des habitants du village.

Nous avons, par tract distribué au courant de l'année, sensibilisé la population en lui demandant de venir prendre du pain sur place. Peine perdue, le message n'a pas été entendu ! En voici la conséquence.

Nous sommes désolés de voir ce service disparaître surtout en pensant aux personnes âgées et à celles qui n'ont pas de moyen de transport. Naturellement toute solution de remplacement sera étudiée si l'occasion se présente.

# Comme tous les 5 ans, en 2016 aura lieu le recensement de la population dans notre commune. Le recensement est organisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).



Le recensement débutera le 21 janvier 2016 et se terminera au 20 février 2016.

Pour la commune d'Eckartswiller l'agent recenseur recruté par la mairie, sera Mme Véronique HESS (photo ci-jointe). La municipalité vous demande de lui réserver le meilleur accueil au cours de l'enquête.



## Une Nouveauté en 2016 : LE RECENSEMENT EN LIGNE.

Pour des raisons de coûts, d'écologie (*moins de papier*) et d'allègement du travail administratif au sein de la commune, la municipalité d'Eckartswiller vous demande d'utiliser au maximum le recensement en ligne.

### **Le recensement, c'est utile à tous.**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et, les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !

### **LE RECENSEMENT EN LIGNE.**

**Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes.**

L'agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## Déchets verts

**RAPPEL....RAPPEL.....RAPPEL.....**

**Déchets verts : obligation d'avoir la vignette lors de l'accès au site d'Ottersthal.**



Notre commune s'est associée avec la commune d'Ottersthal afin de vous offrir un lieu où déposer vos déchets verts uniquement : gazon, feuilles mortes, haies, branches ....

Ce service est financé par les communes d'Eckartswiller et d'Ottersthal.

Les habitants des autres municipalités ne sont pas autorisés à accéder au site.

Lors de l'accès au site de compostage, vous devez être en possession d'une vignette collée sur le pare-brise du véhicule. Des contrôles y sont faits ponctuellement.

Passez à la mairie d'Eckartswiller où la vignette vous sera remise contre la modique somme

de 1 Euro.

Fin novembre l'ensemble des déchets de l'année ont été broyés et leur décomposition a démarrée.



## Les déchets, les ordures ménagères

Force est de constater que malgré les facilités mises en place par le syndicat des ordures ménagères, un certain nombre de concitoyens se débarrassent trop facilement de leurs déchets dans la nature. Pourtant, il existe un système efficace de ramassage et un accès gratuit aux différentes déchèteries.

Systématiquement, la municipalité dépose plainte auprès de la gendarmerie pour rechercher les auteurs de ces infractions.

Ces quelques photos sont un petit résumé des incivilités constatées au cours de l'année:



**Voici ce que l'on trouve dans notre campagne !**



Nous avons même retrouvé des ordures ménagères dans le container aux vêtements destiné à différentes associations ! Ceci n'est, malheureusement, qu'une partie de ce qui se passe. Notre ouvrier communal est chargé de nettoyer au détriment d'autres activités plus nécessaires à la communauté.

## Nettoyage de printemps



Le 21 mars 2015, au sortir de l'hiver et par un temps relativement clément, toute l'équipe municipale s'est retrouvée afin d'effectuer notre traditionnel nettoyage de printemps. Après un partage du ban communal entre les différentes équipes, tout le monde s'est mis au travail. Des déchets, il y en avait. Et de toutes sortes ! Malgré notre appel aux volontaires, seuls quatre personnes et un enfant du village se sont sentis

concernés. Nous déplorons ce manque d'intérêt de nos habitants alors que ces actions touchent directement l'environnement où nous vivons.



## Dégradations

Mirador du chasseur renversé

Lacération du pneu de la voiture communale

Poubelle détériorée



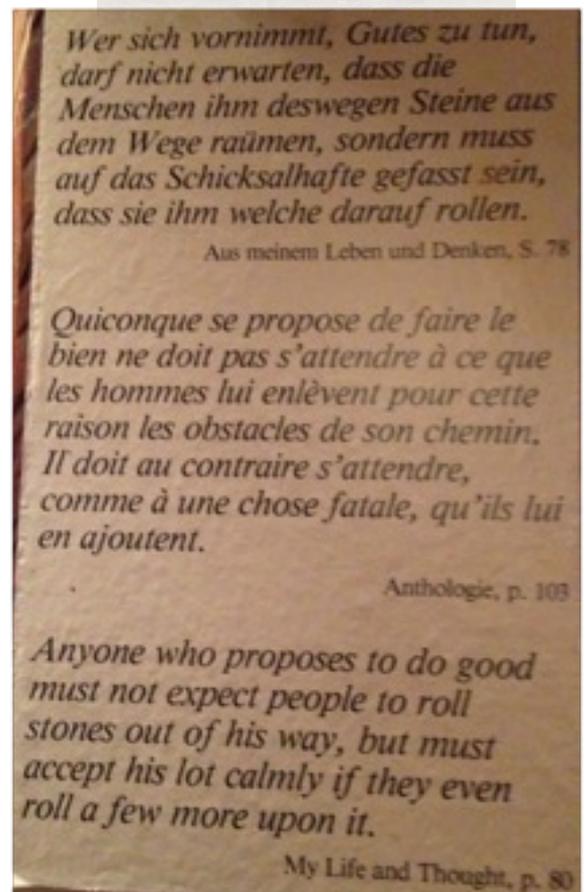
## Vol du miroir de sécurité (02/2015)

Elément de sécurité mis en place il y a quelques années, ce miroir permettant d'aborder le virage à angle droit sans visibilité, a été volé au mois de février. Situé à un endroit isolé, il ne sera pas remplacé. La plus grande vigilance est demandée aux usagers de cette voie communale.



## Et ailleurs ....

Un texte à méditer dans toutes les langues



## Vu dans une commune bourguignonne

Un artiste local a voulu mettre en valeur le travail de nos anciens en réalisant la statue d'Augustin le faucheur, un chapeau sur la tête. Son couvre-chef a été cassé façon « casquette », la pancarte mentionne que ni le travail du sculpteur, ni celui des bénévoles ayant érigé la statue du faucheur Augustin n'ont été respectés !

### Mise aux normes de la balançoire

Lors du passage du technicien de contrôle de l'aire de jeu, il nous a fait part de nouvelles normes à appliquer sur nos 2 balançoires. Des planches interdisant à un enfant de traverser le jeu lorsque la balançoire est utilisée, ont été mises en place par l'ébéniste local (M. Boyer).



### Abattage des acacias menaçant la sacristie

Les acacias bordant le sentier menant à la grotte de Lourdes et menaçant le toit de la sacristie ont été élagués de manière sécuritaire par l'entreprise « Holtzinger ».

Les futurs rejets seront enlevés régulièrement pour éviter que cette situation ne se représente.



### Intervention des pompiers sur un Nid de frelons à l'aire de jeu d'Eckartswiller. (06/2015)

Lors de la tonte du talus à côté du toboggan de l'aire de jeu, des frelons ayant élu domicile dans le talus commencent à tourner autour de l'équipe communale. Heureusement, personne ne se fait piquer par les insectes et les pompiers sont prévenus immédiatement.

Les pompiers interviennent très rapidement avec une équipe de 3 personnes. Une poudre blanche est répandue à l'entrée des galeries où nichent les frelons, cette action a pour effet de tuer les insectes. Une zone de sécurité interdisant l'accès est mise en place pendant 48 heures.

Le problème n'est plus réapparu par la suite.

## Destruction d'archives communales

La commune a fait appel à «l'archiviste» de la COMCOM pour faire le point sur les archives de la mairie.

Profitant de la bonne connaissance du contenu des différents lieux de stockage gérés par notre secrétaire Michèle et des règles de conservation des documents expliquées par l'archiviste, plus d'un mètre cube de documents ont allégé nos rayonnages.

Jonathan a réussi à charger l'ensemble des documents à détruire dans son Kangoo en remplissant le dernier recoin.



## Rupture de canalisation

Une rupture de canalisation s'est produite au mois de novembre rue du Gal Leclerc.

Une rapide intervention du SDEA a permis de réparer cette fuite en une après-midi, limitant la gêne durant 4 heures aux habitants de la rue en question.

La situation est revenue à la normale vers 18h.



## Perte partielle de béton dans la montée de la rue principale

Un camion « toupie » voulant livrer sa cargaison rue de Bonne Fontaine, a perdu une partie de son chargement (environ 1 m3) dans la montée du « Wilbari »

Jonathan, aidé de Jean-Paul et Jean-Jacques ont dans un premier temps sécurisé les lieux, balayé les cailloux et rassemblé le béton sur un tas, appelé une équipe du Conseil Départemental pour faire évacuer rapidement avec des moyens mécaniques, ce béton de bonne qualité.

Dans un 2e temps, un arrosage avec les anciens tuyaux de pompier a évité que le béton ne s'accroche sur la chaussée.

Un facture communale a été envoyée au transporteur.



## Départ à la retraite de notre secrétaire de mairie

Notre secrétaire, Michèle Wyrebski, entrée au service de la commune le 16 octobre 1990 sous le mandat du Maire Marcel Ruhard, va faire valoir son droit à la retraite, à compter du 1er avril 2016. Elle aura travaillé avec 3 maires différents, connu 5 équipes municipales, vécu les évolutions du bâtiment de la mairie passant d'un bureau « réduit » à un local lumineux lors de sa rénovation en 1995.

Elle a aussi dû s'adapter aux changements des méthodes de travail, passant de la machine à écrire à l'ordinateur, d'une comptabilité manuelle à une comptabilité informatique, à des relations de plus en plus techniques en terme de communication avec les différentes instances (trésorerie, sous-préfecture, ...)

Le poste de Michèle sera repris par Valérie De Almeida à compter du mois de mars. Elle est déjà en poste pour prendre en charge les différents dossiers et bénéficier d'un transfert de compétence durant ces quelques semaines de travail en parallèle.

Dans le cadre de cette opération de remplacement, la commune s'appuie sur une nouvelle offre de prestation de la COMCOM, à savoir la mutualisation du poste de « Secrétaire de mairie »



***Nous souhaitons une agréable retraite à Michèle et la bienvenue à Valérie***

## Travaux de mise en souterrain de la ligne électrique reliant l'aire de service de la SANEF



Cette opération de mise en sous terrain permet de supprimer les lignes aériennes du « Heyenberg » et la liaison vers Saint-Jean-Saverne, ainsi que la ligne traversant l'autoroute depuis le poste de Monswiller.



## Forestier d'Alsace (20/05/2015)



Les habitants de Saint-Jean-Saverne et d'Eckartswiller ont été conviés à la réunion d'information des forestiers d'Alsace. L'objectif présenté était de rapprocher d'éventuels vendeurs et acheteurs de parcelles de bois privés afin de favoriser l'acquisition de parcelles voisines et de permettre une meilleure exploitation de ces bois délaissés depuis quelques dizaines d'années. Cette opération est encouragée par

la prise en charge du coût de la transaction par la Chambre d'Agriculture.

Par ailleurs les techniciens étaient prêts à conseiller les propriétaires pour la récolte « d'arbres murs » en allant sur place. L'idée serait aussi de mutualiser les moyens d'abattage et de débardage des arbres pour minimiser les frais et optimiser les gains. Ces forêts privées totalisent 41 hectares mais sont partagées entre 345 propriétaires.

Afin de relancer l'activité de ces forêts, une action concertée et volontaire va se mettre en place cet hiver 2016, sous la forme d'une coupe d'éclaircie dans les parcelles du EMSENBERG (autour du rocher du Geissekammerle) à Eckartswiller.

Les 27 propriétaires concernés seront invités à une sortie sur le terrain

**vendredi 15 janvier 2016, (1)**

pour présenter ce projet et recueillir leurs accords ; une partie du Emsenberg a déjà été martelée (traits à la peinture rose) pour aider les arbres les plus vaillants. Ce marquage permet donc de visualiser ce travail d'amélioration.



Si vous souhaitez entre temps plus d'informations vous pouvez contacter la municipalité d'Eckartswiller qui soutient ce projet et/ou Claude HOH, technicien forestier, au 06 72 72 76 70.

Toutes les informations sur la forêt sous [www.forestiersdalsace.fr](http://www.forestiersdalsace.fr)

Le bilan de l'opération achat / vente :

- 39 propriétaires de 50 parcelles (environ 6 ha) sont vendeurs
- 6 acheteurs se sont déclarés

Cette action reste ouverte pour les personnes intéressées.

(1) RDV à la mairie à 14H pour d'éventuelles explications théoriques, puis est faite une proposition pour aller en forêt pour concrétiser la démarche.



Vue à partir du rocher

## Election Régionales décembre 2015

### LA COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL REGIONAL

Les résultats définitifs connus, la composition du nouveau conseil régional de l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine est la suivante :

Les listes conduites par Philippe Richert auront 104 sièges

Les listes conduites par Florian Philippot auront 46 sièges

Les listes conduites par Jean-Pierre Masseret auront 19 sièges.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU  
BAS-RHIN



COMMUNE D'ECKARTSWILLER

#### Résultat des élections Régionales du Deuxième Tour du 13/12/2015.

Inscrits	368
Votants	227
Exprimés	223
Nul	3
Blancs	1

Numéro de dépôt	Désignation de la liste	Tête de liste	Nbr. de voix	%
1	PLUS FORTE, PLUS PROCHE, NOTRE REGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET	M. MASSERET Jean-Pierre	19	8,52%
2	LISTE FRONT NATIONAL PRESENTEE PAR MARINE LE PEN	M. PHILIPPOT Florian	57	25,56%
3	UNISSONS NOS ENERGIES AVEC PHILIPPE RICHERT	M. RICHERT Philippe	147	65,92%

#### Résultat des élections Régionales du Premier Tour du 06/12/2015.

Inscrits	368
Votants	191
Exprimés	184
Nul	4
Blancs	3

Numéro de dépôt	Désignation de la liste	Tête de liste	Nbr. de voix	%
9	ÉCOLOGISTES, SOLIDAIRES ET CITOYENS	Mme BÉLIER Sandrine	19	10,33%
4	Nos vies d'abord !	M. PERON Patrick	3	1,63%
2	DEBOUT LA FRANCE AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	M. JACOBELLI Laurent	4	2,17%
7	PLUS FORTE, PLUS PROCHE, NOTRE REGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET	M. MASSERET Jean-Pierre	10	5,43%
6	LISTE FRONT NATIONAL PRESENTEE PAR MARINE LE PEN	M. PHILIPPOT Florian	33	17,93%
5	L'UPR, avec FRANÇOIS ASSELINEAU - LE PARTI OUI MONTE malgré le silence des médias	M. WENTZEL David	3	1,63%
3	Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs	M. WOSTYN Julien	0	0,00%
10	Non à l'ACAL, Oui à nos régions !	M. TROUILLET Jean-Georges	35	19,02%
8	Unissons nos énergies avec Philippe RICHERT	M. RICHERT Philippe	77	41,85%

## Démarches administratives

### Demandes de cartes d'identité ou passeports

Nous vous conseillons de vérifier la validité de vos papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport). En effet, le délai actuel pour l'établissement de ces papiers varie entre 5 et 8 semaines à compter de la réception du dossier en sous-préfecture. A l'approche des vacances et des examens de fin d'année scolaire, les dossiers sont plus nombreux et les délais plus longs.

Nous rappelons que les demandes de passeports biométriques sont à déposer en Mairie de Saverne (possibilité de prendre rendez-vous).

### Elections 2015

#### Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015.

Comme chaque année, nous vous rappelons les formalités d'inscription sur la liste électorale :

**Pour pouvoir voter en 2016, pensez à vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015.**

**La procédure de révision des listes électorales n'a pas été à ce jour modifiée.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année.

#### **Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :**

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché à la commune.

Aussi, veuillez vous présenter en Mairie muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, ou passeport) et d'un justificatif de domicile (par exemple : avis d'imposition, quittances de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

#### **Modalités d'inscription :**

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile) avant le mercredi 31 décembre 2015,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Les documents doivent être parvenus à la mairie avant le 31 décembre 2015.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement utile.

## Taxes communales ...Taux d'imposition 2015

### Fiscalité locale

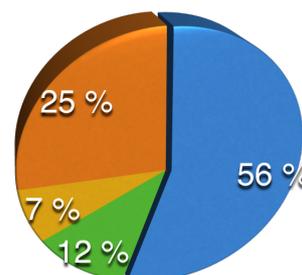
Le Conseil Municipal, lors de sa séance budgétaire du 23 mars dernier a décidé d'augmenter les taux d'imposition 2015 des taxes communales d'habitation (TH), foncières bâties (TFB) et non bâties (TFNB), de 2,54%

Les taux ont été fixés comme suit :

TAXES	TAUX	PRODUITS (€)
TH	8.83%	37 369
TFB	8.62%	29 489
TFNB	58,12%	18 133
<b>TOTAL :</b>		<b>84 991</b>

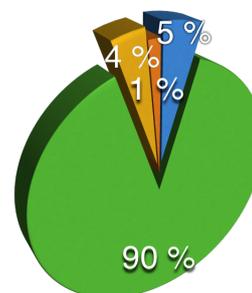
### Investissements:

Recettes Investissement	montant	
virement de section fonctionnement	224 900	56 %
dotations, fonds divers	48 600	12 %
subvention d'investissement	29 485	7 %
emprunts et dettes assimilées	102 000	25 %
<b>Total</b>	<b>404 985</b>	



- virement de section fonctionnement
- dotations, fonds divers
- subvention d'investissement
- emprunts et dettes assimilées

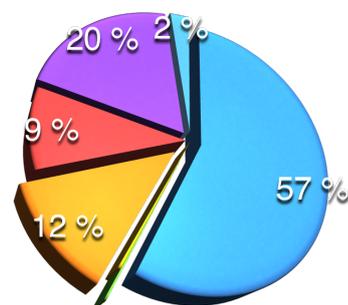
Dépenses Investissement	montant	
solde d'exécution	20 241	5 %
immobilisations corporelles	363 194	90 %
remboursement d'emprunt	15 550	4 %
dépenses imprévues	6 000	1 %
<b>Total</b>	<b>404 985</b>	



- solde d'exécution
- immobilisations corporelles
- remboursement d'emprunt
- dépenses imprévues

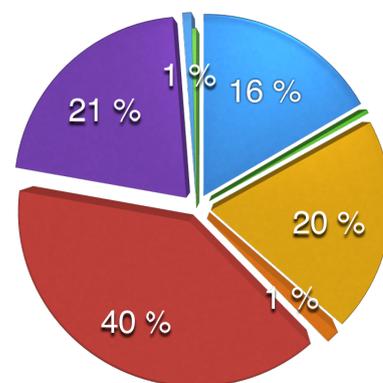
## Fonctionnement

Recettes Fonctionnement	montant	
1 Résultat de fonctionnement	319 808	57 %
2 produits exceptionnels	1 150	0,2 %
3 atténuation de charges	1 500	0,3 %
4 autres produits gestion courante	65 100	12 %
5 dotations & participations	51 135	9 %
6 impôts & taxes	110 021	20 %
7 produits des services du domaine	13 286	2 %
<b>Total</b>	<b>562 000</b>	



- 1 Résultat de fonctionnement
- 2 produits exceptionnels
- 3 atténuation de charges
- 4 autres produits gestion courante
- 5 dotations & participations
- 6 impôts & taxes
- 7 produits des services du domaine

Dépenses Fonctionnement	montant	
1 charges à caractère général	92 100	16 %
2 charges exceptionnelles	2 000	0 %
3 charges de personnel	110 500	20 %
4 dépenses imprévues	7 000	1 %
5 virement à la section investissement	224 900	40 %
6 autres charges gestion courante	119 000	21 %
7 charges financières	4 500	1 %
8 Atténuation de produits	2 000	0 %
<b>Total</b>	<b>562 000</b>	



- 1 charges à caractère général
- 2 charges exceptionnelles
- 3 charges de personnel
- 4 dépenses imprévues
- 5 virement à la section investissement
- 6 autres charges gestion courante
- 7 charges financières
- 8 Atténuation de produits

## ETAT Civil 2015

### Naissances :

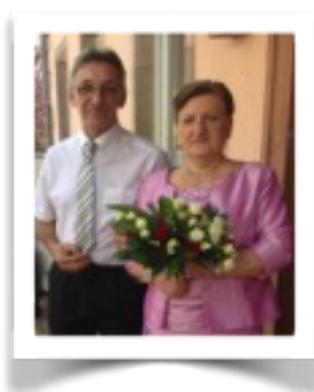
Jules FROHN	06.01.2015
Mathilde WALTHER	24.11.2015

### Décès :

Jeanne LINDER, née RITTERBECK-GERBER	90 ans	14.01.2015
Madeleine HEYN, née WOLFF	87 ans	11.03.2015
Clémentine GOETZ, née SCHEFFLER	85 ans	11.03.2015
Marcel HUY	75 ans	29.08.2015
Marguerite RUHARD, née HAUSSER	91 ans	4.12.2015

### Mariages :

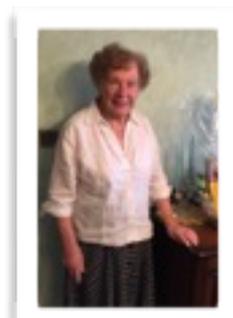
Robert CREUTZ et Liliane OSSWALD	16.05.2015
Pascal CHAMBAUD et Isabelle FÊVRY	31.07.2015



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES de 2015

### 90 ANS

Lucie ERNE	26.03.1925
Germaine HENG	02.05.1925
Marie GEBAUER	13.08.1925
Bruno GEBAUER	29.08.1925
Marthe BRENCKLE	02.09.1925

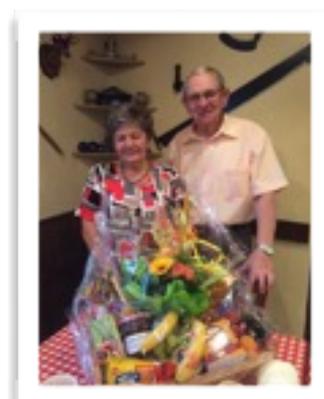


### 85 ANS

Joséphine GROSS	23.04.1930
Irène GERBER	25.06.1930

### Noces d'or

Christiane et Charles HESSE	10.07/1965
Marie-Thérèse et Richard WURTZ	06.08.1965
Josépha et Charles OTT	15.10.1965



## RENSEIGNEMENTS UTILES

### URGENCES

<b>GENDARMERIE/Police</b>	<b>17</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>SMUR (Service Mobile Urgence)</b>	<b>15</b>
<b>GAZ urgence 24/24h</b>	<b>0810 433 068</b>
<b>ELECTRICITE de Strasbourg</b>	<b>03 88 18 74 00</b>
<b>EAU et ASSAINISSEMENT urgence</b>	<b>03 88 19 97 09</b>

### Collecte des déchets



**Jour de collecte des ordures ménagères :**  
**Mardi**



**Jour de collecte des recyclables :**  
**Jeudi des semaines impaires**

### Emplacements des conteneurs à verre :

Lieu dit OBERHOF  
rue de Monswiller (Salle polyvalente)



### CULTES

PRESBYTERE catholique	2, rue du Presbytère STEINBOURG	03.88.91.14.34
PRESBYTERE protestant	20 rue de la Girafe MONSWILLER	03 88 91 22 54

## SERVICES PUBLICS

MAIRIE Eckartswiller	Téléphone FAX	73, rue Principale	03.88.91.12.85 03.88.91.89.51
ECOLES		71 rue Principale ECKARTSWILLER 30 rue de l'Eglise ST JEAN SAVERNE 93 rue Principale ERNOLSHEIM/SAV	03.88.71.24.54 03.88.71.22.03 03.88.70.05.89
SALLE POLYVALENTE		Rue de Monswiller ECKARTSWILLER	03.88.71.21.56
ONF Maison forestière Eckarswiller		Rue de Bonne-Fontaine	03.88.91.15.82
Communauté de Communes de la Région de Saverne		12, rue du Zornhoff SAVERNE	03.88.71.12.29
COMETTE		Transport collectif à la demande	03.88.71.78.82
DECHETTERIE		6, rue Gustave Goldenberg SAVERNE N° vert :	08.00.39.92.64
Syndicats intercommunaux (SMICTOM, Eau, Assainissement..)		10, rue des Murs SAVERNE	03.88.91.66.98
HOTEL DES IMPOTS		11, rue Ste. Marie SAVERNE	03.88.03.12.50
TRESORERIE PRINCIPALE		14, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.01.86.50
TRIBUNAUX		7, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.71.61.51
ASSISTANTE SOCIALE (Conseil Général - Unité Territoriale d'action médico-sociale de Saverne)		39, rue de Dettwiller SAVERNE	03.69.33.20.00
SNCF voyageurs Trafic- Horaires – Billet - Service		Gare de SAVERNE	36.35
L'OCEANIDE		10, rue du Centre Nautique SAVERNE	03.88.02.52.80

<b>POMPIERS</b>	<b>Centre de secours SAVERNE</b>	<b>03.88.91.27.22</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>29a, Rue St. Nicolas SAVERNE</b>	<b>03.88.91.19.12</b>
<b>CENTRE HOSPITALIER</b>	<b>19, rue de la Côte - SAVERNE</b>	<b>03.88.71.67.67</b>

ELECTRICITE DE STRASBOURG accueil	26, Bd. du Président Wilson STRASBOURG	03 88 20 60 20
EAU et ASSAINISSEMENT accueil	5, rue de l'Artisanat SAVERNE	03 88 71 60 70
EDF-GDF accueil		09 69 324 324

## CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT BARTHÉLÉMY

En cette fin d'année 2015,  
les membres du Conseil de Fabrique de notre paroisse  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année,  
et surtout, que cette nouvelle année vous apporte une grande sérénité et la paix !

Nous sommes satisfaits d'avoir pu vous proposer diverses manifestations dans notre village nous permettant ainsi de nous rencontrer, d'échanger, de discuter :

- deux soirées Tartes flambées, une en mars, la seconde en octobre,
- le repas paroissial en avril,
- la venue du groupe « Rallye Trompes St Etienne de Marmoutier (19 avril),
- une vente de pâtisserie à la fête de la St Barthélémy en août,
- une messe de rentrée intergénérationnelle, précédée d'un temps convivial sur le parvis de l'église pour faire connaissance et apprendre ensemble les chants du répertoire des enfants du catéchisme, heureux d'avoir pu participer et d'être bénis avec leurs cartables.



## **Manifestations en 2016**

La mairie engage à partir de cette fin d'année des travaux de rénovation de la salle polyvalente. C'est pourquoi, nous ne pouvons, pour l'instant, programmer les manifestations nécessitant l'utilisation de la salle. Par contre, vont subsister la vente de pâtisserie et la messe de rentrée et, nous l'espérons, la soirée Tartes flambées en septembre ou octobre.

## **Travaux et charges**

Grâce aux bénéfices réalisés lors des diverses manifestations et aux dons versés en mai et novembre, notre gestion est saine et permet de répondre aux différents fournisseurs (électricité, gaz, assurance...), de faire participer le groupe des trompes de chasse, ainsi que d'améliorer l'accès à l'église pour nos aînés, grâce à l'installation d'une rampe, ainsi que l'achat de deux voiles de lutrin violet et vert.

## **Projets en cours**

Deux projets restent en suspens : la restauration de la cloche Heidenglöckel et celle de l'horloge. Nous attendons le feu vert de la mairie pour la restauration de la cloche dans la mesure où le Conseil de Fabrique participera aux frais. Quant à l'horloge, nous attendons toujours la réponse qui devait être donnée en automne.

## **Autres Projets**

- Le changement-ou modification- d'une des fenêtres de la sacristie hermétiquement close : imaginez l'installation acrobatique sur une échelle de la personne bénévole, à l'extérieur, et devant se mouvoir entre les barreaux !
- L'élaboration d'un dossier répertoriant tous les objets d'art (statues, calices...), ainsi que leur photographie et description.

Après tous les événements tragiques qui se sont passés au cours de l'année 2015, nous devons rester soudés, solidaires, faire preuve de courage et continuer à propager le message chrétien de respect et d'amour universel de tout homme. Soyons aussi responsables et investis pour le respect de la Création, Maison de toute l'humanité, à transmettre comme notre bien commun et précieux aux générations à venir.

**Toute l'équipe du Conseil de Fabrique tient fortement à remercier  
l'ensemble des bénévoles qui opèrent au sein de notre communauté.**

**Bonne et heureuse année 2016**

## Fête Nationale : soirée du 13 juillet 2015

Il est de tradition que la commune offre les boissons et le « freibeer » lors de cette soirée.

Environ une centaine de personnes se sont retrouvées sur la place de la mairie pour assister à la cérémonie et au discours du maire. Elle a été rehaussée par la présence de la musique municipale de Steinbourg qui nous a ensuite donné une aubade qui a été fortement applaudie. Merci à eux !

Puis, tout le monde s'est dirigé vers le préau de l'école, lieu de convivialité pour la soirée. Toute l'équipe municipale s'est chargée du service, sans oublier Mario et Irène en charge du BBQ, Michel et Jean-Luc, les spécialistes du tirage de la bière. La soirée se termina pas trop tard, nombre de personnes partant assister au feu d'artifice de Saverne.

Rendez-vous à l'année prochaine en espérant encore plus de participation, et surtout, nous lançons un appel aux nouveaux habitants afin qu'ils soient partie prenante dans la vie de notre village.





Afin de vous illustrer les actions de l'association des parents d'élèves, voici un petit bilan des actions menées tout au long de l'année scolaire 2014/2015 :

Nous avons effectué quelques ventes (fromage, papier cadeau....) qui nous ont permis de récolter de l'argent permettant de verser intégralement la part famille pour les sorties de fin d'année.

Cet argent nous a également permis de financer la fête de Noël des enfants qui, en présence du père Noël, ont reçu des friandises, un petit livre ainsi que des jeux éducatifs pour chaque classe.

Les enfants ont réalisé des dessins sur le thème des chevaliers et princesses qui ont illustré les torchons mis en vente pour la fête des mères.

Nous avons également organisé une crémation des sapins au mois de janvier et le carnaval des enfants au mois de mars mais ils ne seront pas renouvelés cette année en raison du très petit nombre de participants.

La **fête de fin d'année** s'est déroulée le samedi 27 juin 2015 sous forme de goûter-kermesse, les enfants ont ainsi pu nous présenter les chants qu'ils ont appris à l'école. A cette occasion, L'APEEJE leur a offert à chacun un sac de piscine.





L'association des parents d'élèves d'Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne et Saint-Jean-Saverne va se concentrer cette année sur le gros projet des trois écoles : « Une semaine au cirque »  
Le cirque s'implantera pendant deux semaines sur la commune de Saint-Jean-Saverne. Chaque enfant pourra participer pendant une semaine entière à des ateliers cirque (jonglage, Clown...) puis présentera en fin de semaine le spectacle aux parents.  
Ce projet a un coût important puisqu'il s'élèvera à 75 euros par élève.  
Afin de permettre à tous les enfants d'y participer, l'APEEJE organise diverses actions pour aider au financement.



En ce début d'année 2016, l'APEEJE propose une nouvelle vente de fromages issus de Franche-Comté. N'hésitez pas à nous soutenir en achetant ce fromage. Nous vous proposons des fromages tels que la raclette, le Comté, le Mont D'Or.....mais aussi les célèbres saucisses de Morteau ou de Montbéliard.

Les bons de commande sont disponibles dans les mairies mais vous pouvez aussi les demander par mail [apeeje@yahoo.fr](mailto:apeeje@yahoo.fr) ou téléphone (06.77.27.18.22). Les bons de commande seront à retourner pour le 12 février au plus tard pour une livraison le 29 février 2016 dans la commune de votre choix.

Nous communiquerons les autres actions au fur et à mesure de leur organisation.  
Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent ou nous apporteront leur soutien.  
N'hésitez-pas à nous rejoindre ou à nous contacter :

[apeeje@yahoo.fr](mailto:apeeje@yahoo.fr) ou par téléphone : 06 77 27 18 22-adresse : 4 rue de Monswiller à Eckartswiller

*Sarah Demaria, présidente - Valérie Demaret, vice-présidente - Sylvie Bernert, secrétaire - Sébastien Bernert, trésorier - Joëlle Buch, vice-secrétaire*

## AG du club de la batteuse

L'AG du Club de la batteuse s'est tenue le 13 avril 2015.

La présidente Yolande Rebstock entourée des membres du bureau a fait le bilan de l'année écoulée. En raison des travaux de la salle polyvalente, les membres vont délocaliser temporairement leur activité au 1er étage de la salle de classe, à partir du mois de janvier.



## Don de sang

Le CNTS n'organise plus de collecte de sang sur les communes de Saint-Jean-Saverne, et d'Eckartswiller. En effet, suite à l'érosion des donneurs, la collecte n'était plus « rentable ». Les personnes volontaires pour ces dons peuvent se rendre à Saverne, Monswiller ou Ernolsheim-les-Saverne.

## Société de pêche et de loisirs du VAL DE CHAMPAGNE

Comme tous les ans la pêche du 14 juillet, ouverte à tous les habitants du village a été succès, et a permis aux participants de passer un agréable moment de convivialité au bord de l'étang.

L'entretien régulier du site est réalisé par membres de l'association.

Cette année, en plus des autres travaux, a été réalisé le démoussage de la toiture.

Le ramassage des feuilles mortes fait également partie des nombreuses tâches à réaliser pour maintenir le site attrayant.

L'association compte un effectif d'une trentaine membres, et souhaite vivement accueillir de nouveaux adhérents. Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec le Président :

M. Maurice BIGNET.

L'ensemble des membres de l'association, vous souhaitent Une bonne et heureuse année 2016.



Soudure du dernier rail de la LGV à Eckwersheim (31/3/2015)



Aménagements du Mont St Michel, financé par les « compensations écologiques LGV »



Le chargement de planches d'un camion a failli partir en fumée sur l'aire de l'A4 (5/10/2015)



Exercice de coordination entre les pompiers de Saverne et de Phalsbourg sur le ban communal RD 122 (le 6/11/2015). Le but de l'opération était de tester la coordination entre le SDIS 67 et 57. La RD 122 est effectivement à la limite de deux départements.



## La solution pour le stationnement ?

Notre commune a, de par son histoire, des rues étroites à certains endroits, dimensionnées en fonction de la nature des terrains et de l'activité économique, il y a quelques décennies voire siècles.

Le nombre de véhicules par foyer, stationnant devant les maisons augmente d'année en année.

Certains stationnements sont dangereux, ils obligent les piétons à marcher sur la route, empêchent les bus et camions de passer !

Un peu de civisme, de bon sens, de respect des uns et des autres, serait apprécié de toutes et de tous.

Le stationnement sur la **voie publique**, comme son nom l'indique est public, donc il n'y a pas de place réservée « devant chez moi », les voitures ventouses qui ne bougent pas, occupent des espaces toujours « publics » et n'ont pas lieu de « traîner » et d'entraver la libre circulation en permanence.

Un peu d'exercice en faisant quelques mètres à pied arrangerait les habitants et serait bon pour la santé des propriétaires des véhicules.

La commune est prête à augmenter la surface de stationnement en fonction d'opportunités qui pourraient se présenter et dégager les endroits dangereux pour les sécuriser et les rendre aux piétons.



## Sécurité routière - rappel :

Les « ZONES 30 » : à Eckartswiller comme dans les communes limitrophes ces zones se multiplient, et doivent faire ralentir les automobilistes afin de mettre en sécurité les piétons et les cyclistes.

Trop souvent ces limites de vitesse ne sont pas respectées. Le radar pédagogique de la COMCOM va être remis en place afin de « re-sensibiliser » les conducteurs.

Pour les habitants de notre commune, il est à noter [le changement de règles routières de la commune d'Ottersthal](#) : La traversée complète est limitée à 30 Km/h et le changement de priorité donne dorénavant la PRIORITE à DROITE, soyez prudents, car nos habitudes de conduite sont tenaces !



### Ecole:

Lors de la canicule en juin 2015, une distribution de glace a été appréciée lors de la récréation (glaces offertes par Mars Alimentaire)



### Fleurissement

L'été particulièrement chaud et sec a permis une belle floraison des arrangements mis en place par Jonathan avec l'aide de Yolande et d'Annie. L'arrosage a été bien suivi par notre ouvrier communale et des petites mains voisines de la place de la liberté. Merci à toutes et à tous.



Une idée originale de décors « sapins » a été mise en place par Annie (avec l'aide de Michel) à l'entrée du village. Malheureusement ce décors a été saccagé après quelques jours ... Pourquoi ?

## Une Aubade au chef d'orchestre à l'occasion de son 60e anniversaire.

J-Claude Linder s'est fait surprendre le jour de son anniversaire par un groupe de musicien venant spécialement l'honorer en ce jour particulier.



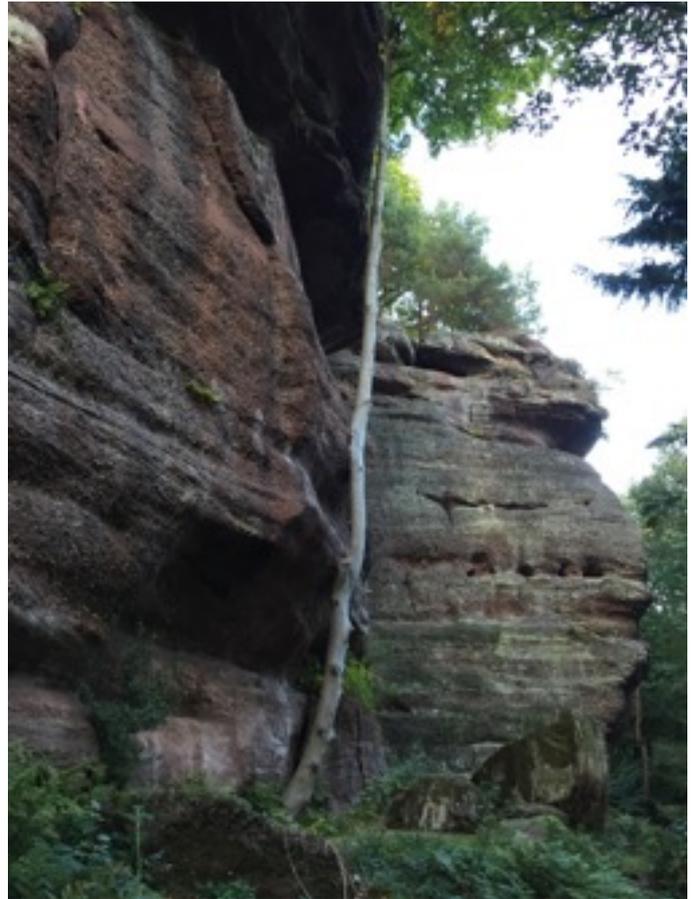
## Distinction

M. Michel Siebert président du groupe industriel KUHN, a été promu officier de la légion d'honneur lors d'un Hommage à Albert Schweitzer à Kaysersberg (6 juin 2015).



## Où se trouve cet arbre ?

(roches plates)



## Le blason de la commune d'Eckartswiller

décrit dans un livre déposé à la bibliothèque Nationale intitulé : « Armorial de la généralité d'Alsace : recueil officiel dressé par les ordres Louis XIV » (document à consulter sur le site de [Gallica](#))

N° 349. La communauté des habitants des villages d'Ertzasweiller, (Eckartswiller ?) Zittersheim et Sparsbach ; Porte de gueules à un croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

On peut noter que le blason d'Eckartswiller, d'ERckartswiller et de Sparsbach ont des similitudes liées peut-être à des confusions de retranscription.



ERckartswiller



Eckartswiller



Sparsbach

### Les chevreuils en nombre (03/2015)

Les Chevreuils de notre ban ne sont plus tellement craintifs, on peut les observer régulièrement près du village.

Il n'en est pas de même pour les sangliers, dont on voit les dégâts au petit matin sans pour autant voir les animaux.



### Cigogne à Oberhof

Le restaurant d'Oberhof a servi de logis à une cigogne solitaire. En effet, durant l'été l'oiseau a régulièrement passé la nuit sur le toit. Cet Observatoire, a peut être permis à ce locataire d'être aux premières loges, pour trouver sa pitance dans la Zinsel toute proche.



## INFORMATIONS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### EAU - ASSAINISSEMENT

Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

**IL NE FAUT SURTOUT PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être pompée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables, car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau !

Attention :

Après l'utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables ». En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

Ayez « l'éco-réflex »

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus en moyenne que d'utiliser un détergeant en flacon et des chiffons !



### SMICTOM

#### Abandon d'ordures : la répression se durcit

Un décret publié au Journal officiel ce 27 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique.

Alors que les faits d'abandon de détritrus sur la voie publique étaient jusqu'ici punis de l'amende de 150 euros prévue pour les contraventions de la 2e classe, ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3e classe, soit 450 euros. Sont visés les "ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit" abandonnés, jetés ou déversés, "en lieu public ou privé", "si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation", précise le texte. Cette infraction pourra être constatée par les agents de police municipale.

Pour mémoire, le décret du 26 septembre 2007 - pris pour l'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance - a en effet habilité les policiers municipaux et les gardes champêtres à constater par procès-verbaux les contraventions d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets "lorsqu'elles sont commises sur le territoire communal". Par ailleurs, la nouvelle contravention de 3e classe "pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros", indique le ministère de la Justice. Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation "pour la contravention de la 4e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage", ajoute le ministère.

Extrait du site du Journal des Communes durables - 31 mars 2015

<http://www.journal-des-communes.fr/actus.php?id=5162>

Référence : décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets,  
JO du 27 mars 2015, p. 5552.

Il est à noter par ailleurs que lorsque les agents du Smictom sont amenés à se déplacer pour constater un « dépôt sauvage » de déchets, dans les communes n'ayant pas de police municipale, un forfait d'intervention de 100 € est facturé à la personne ayant réalisé le dépôt.

Le Smictom rappelle que chaque foyer doit être équipé d'une poubelle d'ordures ménagères (orange) afin d'éliminer ses déchets conformément au code de l'environnement.

Le tarif d'une poubelle orange de 80 litres s'élève à 98 € par an pour 12 levées par an, et 4 € par levée supplémentaire. Ce tarif inclut la levée d'une poubelle de tri toutes les 2 semaines et l'accès aux déchèteries du Smictom.

## Opération Vergers Solidaires d'Alsace : Dernière saison !

**L'opération « VSA » arrive à son terme, mais il reste des financements disponibles pour des interventions en automne et en hiver prochain.** La Communauté de Communes de la Région de Saverne invite les Propriétaires de vergers à saisir cette opportunité, tout en les accompagnant dans vos projets.

La convention de partenariat signé en mars 2013 entre la CCRS, le Département et la Région arrive à son terme au printemps prochain ! En effet, une opération « VSA » ne dure que 3 ans, c'est donc la dernière campagne de plantation et d'entretien des vergers qui s'annonce !

Rappelons que cette opération a été engagée dans le but de préserver nos paysages de vergers, particulièrement sur le secteur du piémont, entre Reinhardsmunster et Ernolsheim. Toutes les Communes de la CCRS sont cependant couvertes, un des enjeux partagé sur le territoire porte sur le maintien de ceintures vertes autour des Villes et Village.

L'objectif du VSA est d'inciter les propriétaires, moyennant des aides importantes, à planter des arbres fruitiers hautes-tiges, à entretenir les vergers existants et à planter des haies pour favoriser la bio-diversité.

Les travaux de taille des arbres hautes-tiges permettent de maintenir les variétés anciennes, ils sont confiés à une Entreprise d'insertion, Entraide Emploi, dont les salariés ont suivi une formation en arboriculture. Des moniteurs arboricoles expérimentés accompagnent les équipes sur le terrain, pour superviser le travail et parfaire les apprentissages. Les Associations d'arboriculteurs du secteur participent par ailleurs à l'animation de l'opération par des conseils aux particuliers, notamment quant au choix des variétés d'arbres adaptées au terrain. Le regroupement de commandes des arbres auprès de pépiniéristes certifiés est également assuré par les arboriculteurs.

Un dossier sera à constituer avant toute réalisation. Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes au 03.88.71.61.17 (ou par courriel à faveline@cc-saverne.fr).

### Les aides du « VSA » se déclinent principalement en trois axes :

- Restauration et entretien des vergers hautes-tiges avec le concours d'une Entreprise d'insertion, subvention de 80 % du coût des travaux (40 % Région Alsace et 40 % du Conseil Départemental).
- Plantation d'arbres hautes-tiges, subvention de 50 % sur l'achat des fruitiers (25 % Région Alsace et 25 % Conseil Départemental).
- Plantation de haies refuge pour la faune, 70 % de subvention sur l'achat des plants (35 % Région Alsace et 35 % Conseil Départemental).

## Trois chantiers, trois inaugurations :

Une matinée intense attendait les Elus de la Communauté de Communes de la Région de Saverne le samedi 10 octobre dernier. En janvier 2015, le chantier de réhabilitation de la MEF prenait fin. En juillet 2015, les derniers travaux de « réglage » du tout nouvel Hôtel d'Entreprises Passif avaient lieu, avant l'installation des premiers Locataires. Enfin, en septembre la nouvelle Maison de l'Enfance de Saverne, « Les Tournesols » ouvrait ses portes, à la grande satisfaction des familles et des enfants. Ces deux dernières Structures sont sorties de terre en même temps, au terme d'importants chantiers. En effet, en juin 2014, une cérémonie de pose de la première pierre avait donné le coup d'envoi de ces projets, avec un planning serré d'une année de travaux, avant réception des Bâtiments.

Le calendrier a donc favorisé le regroupement de ces inaugurations, mais il y avait également une vraie volonté d'organiser une cérémonie unique pour présenter comme un ensemble ces Equipements. Le Président de la Communauté de Communes, M. Pierre KAETZEL a en effet souhaité relier les trois réalisations afin de leur conférer tout leur sens. Selon lui, « la notion de Service et de Développement Economique est bien présente dans chaque Structure, elle se situe au cœur de l'initiative de la CCRS et de l'Action Publique des Partenaires Financiers ».

Services aux Parents tout d'abord, avec la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale grâce aux Tournesols. La Maison de l'Enfance propose 40 places de Multi-Accueil et regroupe la Crèche Familiale, le Relais d'Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Parents-Enfants. L'Hôtel d'Entreprises dénommé « Espace Eco-Entrepreneur » s'inscrit également dans une démarche de service aux Habitants et aux Entreprises. Celles-ci trouvent au sein de l'Espace Eco-Entrepreneur des lieux et des partenariats permettant de gagner en expertise, afin d'inscrire leur activité dans le domaine de la transition énergétique par une maîtrise des techniques de l'Eco-Rénovation et de la Construction Passive. L'Espace Info Energie basé à l'Hôtel d'Entreprises accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation thermique et les problématiques de l'efficacité énergétique de l'Habitat. Enfin, la Maison de l'Emploi et de la Formation est en prise directe avec l'Economie, en accompagnant les salariés vers le retour au travail, en cette période de chômage élevé. Ce Bâtiment aménagé dans les années 1990 ne répondait plus aux conditions d'accueil des Publics ni aux normes thermiques ou de sécurité. Par ailleurs, une restructuration complète était nécessaire pour regrouper l'ANPE et les ASSEDIC dans des locaux uniques suite à leur fusion au sein de « Pôle Emploi ».

Ce sont donc bien des outils de développement qui ont été inaugurés, leur rôle est de renforcer les

Entreprises, de créer de l'emploi dans des secteurs d'avenir, d'améliorer la qualification des salariés et de rendre notre Territoire attractif en améliorant son image par les services offerts.

Le coût de cette « ambition Territoriale » est proche des 8 Millions d'€ qui correspondent à l'addition des investissements suivants : 3 M HT pour la Maison de l'Enfance, 1,4 M HT pour l'Hôtel d'Entreprises et 3,4 M HT pour la MEF. Ces réalisations représentent une étape décisive dans la structuration du bassin de vie, elles anticipent de plus la nouvelle carte de fusion des Intercommunalités qui prévoit un rapprochement avec la Communauté de Communes de Marmoutier-Sommerau.

Il s'agit aussi d'une étape en terme de « Grand travaux », financièrement il ne sera plus possible d'engager à court terme des dépenses aussi conséquentes, dans un contexte de baisse des moyens financiers. Au terme de la cérémonie d'inauguration qui s'est conclue à l'Espace Zornhoff en présence de tous les partenaires et financeurs, le Président a en effet conclu son intervention ainsi :

« Cette grande inauguration d'aujourd'hui ne marque-t-elle pas également la fin d'une période prospère ? Aurons-nous encore la possibilité d'être des Elus bâtisseurs ? Rien n'est moins sûr... ».



Mais, ne pas soutenir l'investissement et la dépense publique en ces temps de crise serait certainement une erreur, c'est bien ce qu'on entendu démontrer les Elus du Territoire par la visite de ces trois Equipements.

### Chocolaterie et œnologie au Martelberg :

La construction de la nouvelle Chocolaterie BOCKEL au Martelberg n'est plus un scoop, l'information a été largement relayée par la presse. Et depuis le mois d'octobre, les engins de chantier qui préparent la construction des Bâtiments sont bien visibles, il est désormais difficile d'ignorer le projet. Celui-ci combinera atelier de production, espace de vente et d'immersion dans le monde du cacao, le tout dans un environnement bucolique, car le chocolatier souhaite également planter un verger dont les fruits serviront d'ingrédients à ses originales créations.



En terme d'originalité et de scoop, le dernier dossier d'implantation d'Entreprise au Martelberg n'est pas en reste, car il porte sur la construction d'un Centre de Formation à l'Œnologie ! Il s'agit d'un projet dont le permis de construire est déjà signé, dans le but d'engager le chantier pour la fin de l'année. L'objectif est d'ouvrir cette Ecole de Formation au vin et à ses métiers en septembre 2017, avec l'accueil des premiers Etudiants, qui viendront pour l'essentiel de la Chine ! Ce projet n'est pas étranger à l'implantation de la Société Vins et Produits des Chais de France, VPCF, dont les échanges commerciaux et humains avec l'empire du milieu se sont intensifiés, au fil de son développement. Désormais, des Investisseurs se sont réunis pour saisir l'opportunité que représente ce réseau et l'importante unité de distribution VPCF, afin de créer à proximité immédiate du Site un Centre d'Œnologie. Celui-ci fonctionnera comme une Ecole Privée délivrant un diplôme équivalent à un Master, au terme d'une formation agréée par le Ministère de l'Enseignement. Des cycles de formation d'un ou deux ans seront proposés, autour de trois fondamentaux : la production du vin, sa consommation en restauration ou commerce, le marketing.

Une vingtaine d'emplois directs liés aux enseignements seront créés et un nombre d'emplois indirects non négligeables seront nécessaires à l'accueil de 200 Etudiants, lorsque la Structure aura atteint sa pleine capacité de formation.

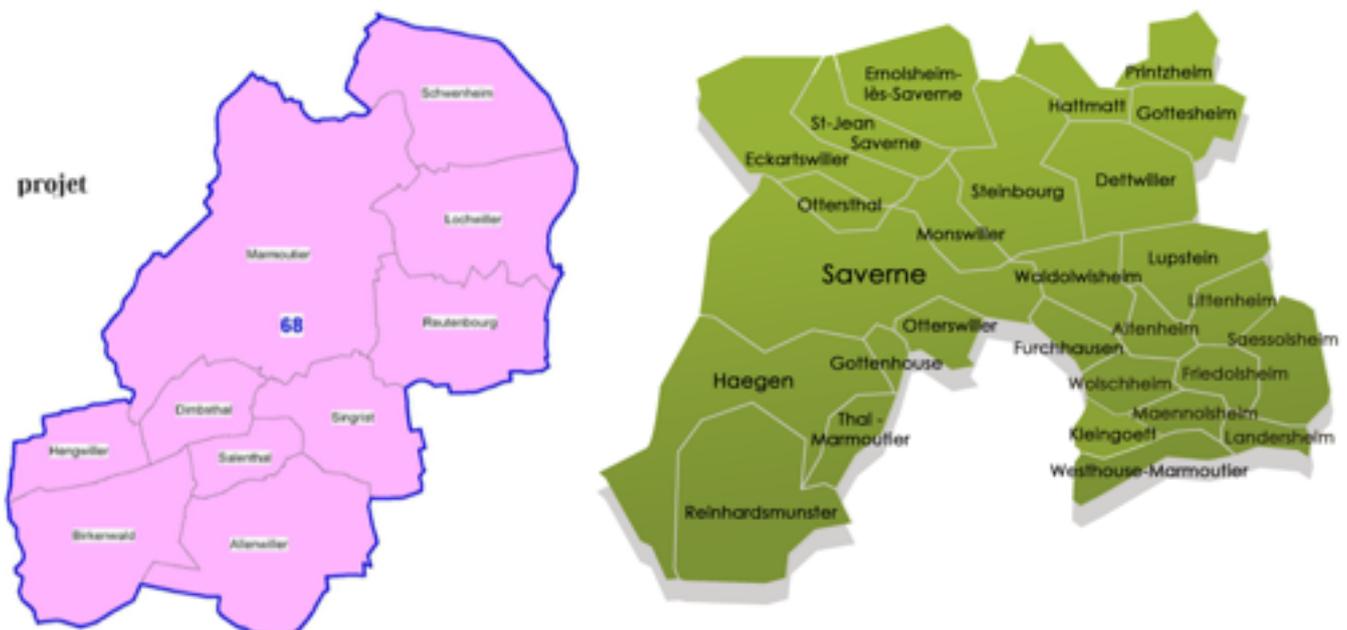
Le Centre d'Œnologie aura une surface de près de 1 000 m<sup>2</sup> pour un investissement de l'ordre de 2,5 M d'€. La Chocolaterie représente quant à elle un bâtiment de plus de 3 000 m<sup>2</sup> pour un investissement de 3 M d'€ et 50 emplois à terme.

Bien que très différents, ces deux dossiers représentent un bel investissement pour notre Territoire, avec en perspective de précieux emplois nouveaux et une attractivité touristique renforcée. En effet, à n'en pas douter, « Jacky et la Chocolaterie » vont attirer de nombreux amateurs de cacao sur notre Territoire. Le centre d'œnologie va également inciter de nombreuses familles chinoises à séjourner dans notre Région, au contact des Etudiants. Pour l'avenir, il ne reste plus qu'à souhaiter un heureux mariage du vin et du chocolat autour d'un projet commun ?

## Vers une fusion des Communautés de Communes de Saverne et Marmoutier-Sommerau ?

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République ou loi NOTRe a relevé le seuil minimum de population des Communautés de Communes de 5 000 à 15 000 habitants. Si la Communauté de Communes de la Région de Saverne avec ses 30 000 habitants n'est pas directement concernée, certaines Collectivités voisines le sont en revanche. Ainsi, il est question de fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Hanau et la Communauté de Communes de la Petite Pierre, chacune ayant une population inférieure au seuil fixé par la loi.

La Communauté de Communes de Marmoutier-Sommerau est également dans l'obligation de se regrouper et envisage de rejoindre la Communauté de Communes de la Région de Saverne afin de répondre au critère du seuil de population. Des discussions portant sur cette fusion sont actuellement en cours au sein des deux Intercommunalités, elles vont donner lieu à des délibérations, y compris dans les Conseils Municipaux des Communes Membres. Avant la date du 31 mars 2016, un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale doit être arrêté par le Préfet afin de fixer la nouvelle carte des Intercommunalités. Au stade du projet, ce Schéma prévoit la fusion de l'intégralité de la Communauté de Communes de Marmoutier-Sommerau avec la Communauté de Communes de la Région de Saverne. Cependant, certaines Communes, notamment du secteur de la Sommerau, sont ouvertes à une fusion avec la C.C. des coteaux de la Mossig (Wasselonne). Coté Savernois, les Elus sont majoritairement favorables à un rapprochement, la fusion s'opérant en cohérence dans un même bassin de vie, entre des Territoires appartenant au même SCoT et au même Pays. Reste donc à voir quelle sera la position des Elus de Marmoutier-Sommerau, l'ensemble de la Communauté de Communes va-t-il fusionner avec Saverne ? Réponse dans les prochains mois, sachant qu'en définitive le dernier mot reviendra à l'Etat par décision du Préfet ...



## Inauguration de la MAPA de Monswiller (23/10/2015)

La « MAPA » de l'Altenberg, Maison d'Accueil pour Personnes Agées, a accueilli ses premiers locataires en septembre 2014.

Cette résidence pour seniors, accueille des personnes âgées autonomes, dans des logements à loyers maîtrisés. Une première dans le Bas-Rhin. Le constructeur et propriétaire du bâtiment est OPUS 67, la commune de Monswiller ayant mis le terrain à sa disposition.



L'inauguration officielle a eu lieu vendredi 23 octobre 2015, avec la présence de nombreuses personnalités, dont M. le député Patrick Hetzel, qui a soutenu

financièrement le nouveau service « Les myosotis », un « accueil en journée » pour des personnes âgées souhaitant sortir de l'isolement durant quelques heures.



La présidente de l'association de gestion de la MAPA, Michèle Fontanes, a évoqué un remplissage en un temps record de la structure. En effet, elle a affiché complet en l'espace de 4 mois. Lors des discours, un hommage a aussi été rendu au personnel recruté en septembre 2014, douze salariés dont Alain Lambert le Directeur.



A signaler, la salle de restauration est ouverte à tous, il suffit de réserver à l'avance.

Vous pouvez trouver quelques informations détaillées sur les liens ci-dessous.

[http://www.monswiller.fr/dynamic/dpliant\\_monswiller.pdf](http://www.monswiller.fr/dynamic/dpliant_monswiller.pdf)

[http://www.monswiller.fr/dynamic/dossier\\_inscription\\_marpa.pdf](http://www.monswiller.fr/dynamic/dossier_inscription_marpa.pdf)

## Horloge « Schwilgé »

La commune a été contactée par un universitaire M. Denis Roegel, maître de conférences à l'Université de Lorraine.

Cette personne, fait l'inventaire des anciens mécanismes des horloges dans l'est de la France depuis 10 ans, afin de recenser, étudier, comparer, mais aussi protéger ce patrimoine. Il en a examiné 500 sur cette période.

Le mécanisme de notre ancienne horloge « SCHWILGE » a été déconnecté vers la fin des années 80, et remplacé par un mécanisme électronique radio piloté afin de toujours indiquer l'heure précise, sans nécessiter une intervention humaine.



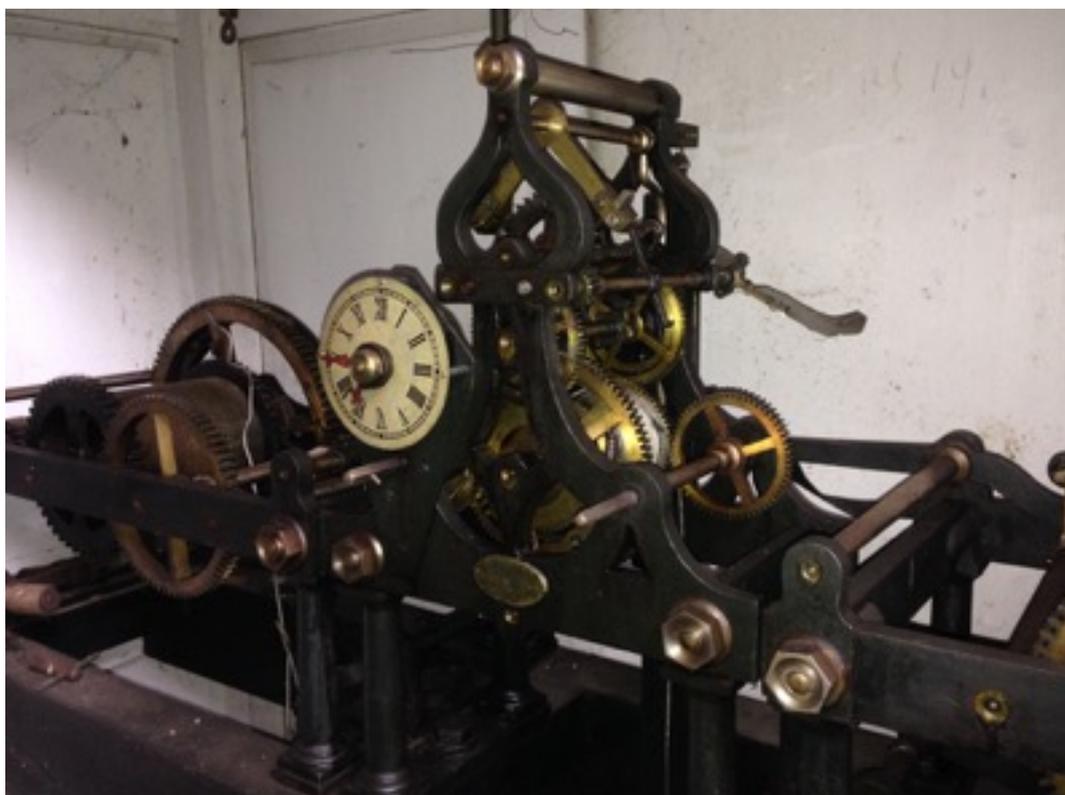
D'après l'inventaire effectué, M. Roegel indique qu'en Alsace il est courant de trouver des mécanismes « Schwilgué » ou des mécanismes « Adam » (plutôt dans le Haut-Rhin).

L'idée de restaurer et / ou de mettre en valeur ce bel ouvrage a été évoquée par la mairie et le Conseil de Fabrique. Il s'agit de trouver le lieu adéquat pour cet imposant mécanisme datant de 1846 comme l'atteste la plaque fixée sur le châssis.

Sur le meuble en bois abritant le mécanisme, il manque une plaque, qui d'après M. Roegel indiquait en général quel maire a installé cette horloge, ceci sous la forme :

**« installée sous l'administration du maire ... en 1846 »**

Si quelqu'un a eu connaissance de cette indication, il serait intéressant de la communiquer en mairie.



## On peut allier le tricot au vélo



## Millénaire de la cathédrale

une projection spécialement conçue pour le Millénaire de la cathédrale de Strasbourg était projeté durant l'été 2015. Ce spectacle a drainé un grand nombre de spectateurs sur la place du château des Rohan.

